

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF1195

présenté par

Mme Dupont, M. Ardouin, M. Daniel, Mme Boyer, M. Haury, M. Krabal, Mme Krimi,
Mme Mörch, M. Pellois, Mme Pitollat et M. Vignal

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.